

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 15 octobre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/10/15-2/02

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : LAPLACE Jacky

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

---

**OBJET :** Renouvellement de la convention conclue avec le Centre de gestion de Seine-et-Marne portant sur l'organisation de concours et examens professionnels pour l'année 2011.

Chaque année, le Département de Seine-et-Marne signe une convention avec le Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne par laquelle il lui confie l'organisation de concours et examens professionnels relevant de sa compétence. Ce conventionnement permet au Département d'ouvrir ses postes aux concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion et de disposer ensuite d'un choix de recrutement élargi. Il est donc proposé de reconduire cet accord pour l'année 2011.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 94-1134 en date du 27 décembre 1994 modifiée relative à l'organisation des concours et examens professionnels,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

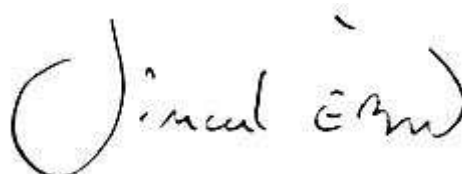
Article 1 : d'approuver le projet de convention à conclure avec le Centre de Gestion de Seine-et-Marne par lequel le Département lui confierait l'organisation de concours et examens professionnels pour l'année 2011, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer ce projet de convention au nom du Département.

Article 3 : de prélever la dépense évaluée à 10 000 € sur les crédits à ouvrir au budget 2011 sur l'action « Moyen de recrutement » du domaine Ressources Humaines.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ